



MRC DU FJORD-DU-SAGUENAY – SIÈGE SOCIAL
3110, boulevard Martel
Saint-Honoré (Québec) G0V 1L0
Tél. : 418 673-1705 | Sans frais : 1888 673-1705
Télééc. : 418 673-7205

MRC DU FJORD-DU-SAGUENAY - POINT DE SERVICE
449, rue Principale
Saint-Félix-d'Otis (Québec) G0V 1M0
Tél. : 418 544-0113 | Sans frais : 1 888 673-1705
Télééc. : 418 544-1081

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné par la soussignée, Christine Dufour secrétaire-trésorière et directrice générale de la Municipalité régionale de comté du Fjord-du-Saguenay, concernant une demande de dérogation mineure faite en vertu du Règlement sur les dérogations mineures numéro 15-336 relatif aux territoires non organisés (TNO) de la MRC du Fjord-du-Saguenay.

Avis public est donné de ce qui suit :

Lors d'une séance ordinaire qui se tiendra le **14 septembre 2021, à 19 h, au Centre communautaire Saint-Charles-de-Bourget situé au 476, 2^e Rang**, le conseil de la MRC du Fjord-du-Saguenay tiendra une consultation publique et statuera sur la demande de dérogation mineure suivante :

M. Jean Morneau demande d'accorder une dérogation mineure sur une propriété située au lac Silver, zec Onatchiway-Est en TNO Mont-Valin et faisant partie de la zone 14-F du Règlement de zonage numéro 15-332.

La demande vise à accorder une dérogation mineure portant sur la disposition *4.18 Autres marges, section III, chapitre 4, du Règlement de zonage numéro 15-332*, afin de permettre l'agrandissement d'un bâtiment principal dont la marge latérale serait d'environ 1 mètre au lieu de 10 mètres.

Une consultation écrite de 15 jours se tiendra du 30 août au 13 septembre 2021. Au cours de cette période de consultation, la MRC du Fjord-du-Saguenay recueillera les commentaires écrits des personnes et organismes qui désireront s'exprimer. De plus, lors de la séance du conseil, celui-ci entendra les personnes qui désirent se faire entendre avant de statuer.

Les documents peuvent être consultés sur le site Internet de la MRC à l'adresse suivante :
<https://www.mrc-fjord.qc.ca/publications/?p=administration&sp=avis-publics>

Toute personne peut transmettre des commentaires écrits, par courriel, à l'adresse suivante :
reception@mrc-fjord.qc.ca ou par courrier aux coordonnées ci-dessous :

MRC du Fjord-du-Saguenay – Siège social
3110, boulevard Martel
Saint-Honoré (Québec) G0V 1L0

Donné à Saint-Honoré, ce 30^e jour d'août 2021.

Christine Dufour
Secrétaire-trésorière et directrice générale

CD/mg20210820

